

■ COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le 74^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie s'est déroulé avec le concours des enfants qui ont, pour l'occasion, lu le manifeste de la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

LES BONNS GESTES
POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES

Avec les vacances, les vols dans les résidences peuvent survenir. A cet effet, il est important d'observer quelques principes de base afin d'éviter les mauvaises surprises.

- 1 Avisez vos voisins et demandez-leur de relever votre courrier (une boîte aux lettres qui débordé révèle une longue absence).
- 2 Votre domicile doit paraître habité. Demandez que l'on ouvre régulièrement les volets.
- 3 Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la radio, la télé.
- 4 Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre portable.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et appelez le 17.

L'opération tranquillité vacances est un service mis en œuvre par la police et la gendarmerie. Les vacanciers sont ainsi assurés de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages), soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité. Informées, les victimes sont alors en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

ETAT CIVIL

Mariages

- M. Wilfried BOUTTIER et Mme Elise GUERN, le 20 avril 2019

Naissances

- Ambre SOURDON, née le 28 février 2019
- Alizée NOURY, née le 18 avril 2019

Décès

- M. Médéric De WITASSE-THEZY, décédé le 1^{er} février 2019
- Mme Marie-Thérèse LEROY, décédée le 19 avril 2019

LA MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge - 27500 Corneville-sur-Risle
Tel : 02 32 57 00 44 - Fax : 02 32 41 70 67 - Mail : mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr
Permanences : Mardi de 16h30 à 18h30, jeudi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h.

 www.facebook.com/Mairie-de-Corneville-sur-Risle

Environnement
DES AMÉNAGEMENTS POUR RESTAURER LES
BERGES DE LA RISLE

Un arrêté préfectoral a permis au SIBVR (Syndicat Intercommunal de Basse Vallée de la Risle) d'intervenir à la fois sur des propriétés privées et publiques afin de mener à bien la restauration des berges sur près de 5 km, correspondant au parcours de pêche de Corneville-sur-Risle. Les travaux ont duré 3 mois :

- Pose de 2 km de clôtures, de 4 pompes et 2 abreuvoirs à museau afin de contenir le bétail et préserver les berges,
- Création de 20 passes d'hommes (paliers et chicanes) pour permettre le passage des poissons migrateurs,
- Plantation d'arbres sur plus de 600 m, réimplantation de souches et construction de radiers pour renforcer les berges.
- Nettoyage et désenvasement pour faciliter la libre circulation de l'eau, des poissons et des sédiments, et ainsi éviter les inondations.

Ces aménagements permettent désormais de préserver la faune et de profiter de la rivière, tant pour sa beauté que pour la pratique d'activités sportives comme le canoë-kayak ou la pêche. Il ne reste plus qu'à souhaiter que le barrage de la Madeleine à Pont-Audemer soit ouvert pour que les poissons migrateurs puissent remonter la Risle.



*Toutes ces réalisations sont le fruit d'une étroite collaboration entre la commune, le SIBVR, l'Agence de l'Eau, les propriétaires privés et la Fédération de Pêche de l'Eure.
Coût de l'opération : 67 838 €*



Les mares de Corneville-sur-Risle, de véritables réservoirs de biodiversité

Environnement
ATTENTION AUX MARES !

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val-de-Risle, un inventaire des mares a été réalisé par le parc des Boucles de la Seine afin d'évaluer d'une part leur rôle dans les besoins vitaux des amphibiens (alimentation, reproduction, migrations) et d'autre part, les déplacements des espèces entre ces réservoirs.

Suite à cette étude il est proposé aux élus d'inscrire les mares au PLUi et d'accompagner cette inscription de préconisations de gestion : curage de certaines d'entre elles, liaison des réseaux par des haies, fossés, bandes enherbées etc... Ces actions pourront être menées en sensibilisant la population locale aux différentes fonctions (hydraulique, paysagère et écologique) des mares par le biais de réunions d'information, chantiers participatifs, conseils aux particuliers. Les mares situées sur notre commune sont de véritables lieux de vie pour la faune et la flore notamment les tritons, crapauds et grenouilles. Corneville-sur-Risle, apparaît donc comme une zone remarquable. Toutefois cette richesse spécifique reste vulnérable puisqu'on note un déclin des ces espèces qui semble se généraliser un peu partout. Alors, préservons nos mares et n'oublions pas que toutes les espèces d'amphibiens présentes en Normandie sont protégées.

Vie économique
ELEC A DOM

Fiers des entreprises de la commune, nous avons à cœur de vous présenter leurs activités. Pour ce 6^{ème} numéro, c'est Elec à Dom qui est à l'honneur.

Après 25 ans d'expérience comme électricien, Christophe Boulenger a décidé de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, cela fait 3 ans qu'il rayonne jusqu'à 30 Km autour de Corneville pour assurer des chantiers et des dépannages variés en électricité ou en domotique.

Electricité : chauffage - éclairage - câblage et baie de brassage - alarme incendie pour particuliers - tableau et armoire électrique - VMC
Domotique : alarme, détecteur et caméra - gestion du chauffage - capteur et indicateur de consommation d'énergie - gestion de l'éclairage et des appareils électroménagers - motorisation de volets et portails - vidéophone et interphone.

Contact : 06 25 58 04 44 - boulengerchristophe@yahoo.fr



LE CORNEVILLAIS

Bulletin d'informations municipales n°6 - juillet 2019



Madame, Monsieur,

Avec le printemps, nous avons voté l'avant dernier budget de ce mandat. Ce budget, nous l'avons voulu mesuré et prudent afin de transmettre à la prochaine équipe des conditions propices à l'élaboration de nouveaux projets. Nous restons donc vigilants sur la hauteur de la dette afin de garder une marge de manœuvre pour l'avenir. Aujourd'hui, l'endettement de Corneville-sur-Risle est particulièrement modéré et diminue chaque année, alors que celui des communes de France connaît une très forte hausse depuis cinq ans en raison des dotations en baisse et des subventions toujours plus difficiles et compliquées à obtenir. Ainsi, notre dette (emprunt pour le parc sportif, la mairie et les salles de classes) ne représente aujourd'hui que 450 € par habitant, contre 621 € pour les communes de même taille et 962 € au niveau national. L'investissement à Corneville demeure donc mais se concentre cette année sur l'indispensable, comme le remplacement des menuiseries de l'école. Nous avons donc décidé de reporter des projets comme l'aménagement du cimetière et l'achat de gros matériel d'entretien, mais continuons d'étudier ces dossiers afin de les optimiser au maximum. Nul doute qu'ils intégreront le prochain budget, puisque ces mesures sont devenues indispensables en raison de la prise de conscience environnementale et implicitement de la nouvelle norme sur l'entretien des espaces publics et l'utilisation des produits phytosanitaires. L'écologie, c'est sans aucun doute le fil rouge que nous devons suivre dès à présent pour préserver notre cadre de vie. Désormais, chaque orientation, chaque décision en tient compte afin de diminuer notre impact sur l'environnement. Déjà, à travers les pages de ce petit bulletin communal, vous pouvez prendre connaissance des actions menées en faveur de l'environnement :

- La préservation de la ressource en eau avec la protection des mares ou encore les interventions sur les berges de la Risle pour éviter les pollutions,
- La limitation de l'émission d'hydrocarbures avec l'opération Rezo Pouce qui favorise le co-voiturage en plus de faciliter la mobilité en milieu rural,
- La protection de la biodiversité avec la multiplication des annonces sur les bons comportements à adopter avec les espèces menacées ou invasives...

Ces actions sont autant de clés qui permettront à Corneville d'aborder l'avenir dans les meilleures conditions.

Bien à vous,

Jean-Claude Garnaud
Maire de Corneville-sur-Risle

AGENDA

Lundi 2 septembre

Rentrée scolaire

Cour de l'école

Dimanche 8 septembre

Foire à tout

Cour de l'école

Dimanche 13 octobre

Repas des aînés offert par la commune

Salle communale

Nuisances

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Par arrêté préfectoral, les tracteurs, tronçonneuses, tondeuses, taille-haies, perceuses, bétonnières et autres ponceuses... ne peuvent être utilisés en extérieur que :



- De 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi.
- De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi.
- De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

POUR LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES, CONTACTEZ LE GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DE L'EURE :



02 77 64 54 27

Le GDS vous orientera vers une liste d'entreprises référencées. Une fois votre prestataire choisi, celui-ci vous facturera la destruction du nid et déduira l'aide du département (30% du total TTC dans la limite de 100 €).

Plus d'informations sur : www.frelonasiatique27.fr

Environnement

5 GESTES POUR LES ABEILLES

Les abeilles, reines de la pollinisation, sont menacées de disparition notamment à cause des pesticides. Pourtant, chacun peut agir grâce à quelques gestes faciles à mettre en pratique :

- 1 Achetez du miel des producteurs locaux. Vous soutiendrez ainsi les apiculteurs qui élèvent et protègent les abeilles.
- 2 Plantez des plantes mellifères : sauge, salvia, alyssums, nepeta, cosmos, lavande,... Les dahlias, lys, nérines, glaïeuls d'Abyssinie sont également très appréciés des abeilles.
- 3 Ne les empoisonnez plus et dites NON aux pesticides.
- 4 Faites leur un abri.
- 5 Lutte contre les frelons asiatiques qui raffolent des abeilles. En effet, seuls dix frelons asiatiques suffisent pour dévorer une ruche entière.

Finances communales

LE BUDGET 2019

La première étape de la procédure budgétaire vise à évaluer les dépenses et les recettes prévisionnelles pour l'année à venir. Il s'agit également d'évaluer la capacité de notre collectivité à honorer les engagements que nous avons déjà contractés mais aussi à anticiper les conséquences futures de ces engagements (frais de fonctionnement) afin d'adapter nos programmes d'investissement et d'endettement à nos possibilités durables de financement. Après ces évaluations, la section de fonctionnement du budget 2019 a été portée à 991 188,87 €. Cette section concerne les dépenses ayant un caractère répétitif, comme les charges de personnel, d'énergie, d'entretien... ou encore la sous-traitance, les assurances, les taxes. Le Conseil municipal a par ailleurs décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et de mesurer les investissements. Zoom en images sur les projets à venir :

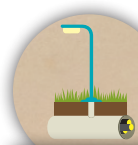
Total de la section d'investissements : 295 740 €



Déficit + Reversement
+ Amortissement
142 110 €



Annuités emprunts pour
Parc sportif / mairie / salles de classes
73 752 €



Enfouissement
Renforcement réseaux
53 828 €



Menuiseries
Ecole maternelle
6 800 €



Columbarium
6 cases
5 850 €



Aménagement
Terrain
5 000 €



Achat
Logiciels
5 000 €



Aménagement
Rond-point
3 400 €

Sécurité routière et piétonne UNE NOUVELLE SIGNALISATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Suite aux stationnements sauvages et répétés aux abords de l'école, la commune a décidé de mettre en place une nouvelle signalisation. Cette mesure a pour unique objectif de sécuriser les allées et venues des enfants. Nous vous prions donc de respecter ces consignes de stationnement, d'autant plus qu'il existe de nombreuses solutions de parking à proximité de l'école. Nous vous rappelons également que la gendarmerie a déjà verbalisé les contrevenants et le fera à nouveau si cela est nécessaire.

Alors, respectons tous ces règles de sécurité et évitons les accidents !



La municipalité a fait le choix d'aménager les abords du rond-point de la côte de Corneville afin de rendre son entretien plus fonctionnel et moins chronophage. Une bâche et des plantes couvre-sol ont donc été installées sur toutes les parties en pente où la tonte est difficile. Coût de l'opération : 3400 €.



DOSSIER



LE COMITÉ D'ANIMATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le comité fonctionne avec une subvention de la mairie qui s'élève à 1650€ par an. Les bénéfices réalisés lors des différentes manifestations font augmenter la cagnotte de l'association qui dispose dès lors d'un budget annuel de 3000 € pour animer la commune.

- Président : Francis Courel
- Bénévoles : Peggy Mérieux
- Trésorier : Fabrice Pimouguet
- Romuald Mérieux
- Secrétaire : Valérie Pimouguet
- David Lebillan

Faute de bras et de soutien, le comité d'animation ne peut concrétiser tous ses projets de manifestations. Alors n'hésitez pas à rejoindre l'équipe qui vous accueillera à bras ouverts.

Contact Francis Courel : 06 81 44 45 33



La fête de la cloche ardente organisée par le comité d'animation jusqu'en 2003, consistait entre autres à fabriquer une cloche en bois et à l'enflammer le soir venu devant danseurs et spectateurs. Faute de bonnes volontés, cette jolie tradition s'est éteinte.



Une soirée choucroute en 2015.



En 2006, 43 exposants et une dizaine d'artisans ont participé à la foire à tout.



La foire à tout fait le bonheur des chineurs depuis 24 ans grâce au comité d'animation.

Mobilité

REZO POUCE, L'AUTOSTOP SÛR ET SEREIN AU QUOTIDIEN

Afin de pallier aux problèmes de mobilité, la communauté de communes a décidé d'établir Rezo Pouce sur le territoire dans les mois à venir. Explications sur ce dispositif qui devrait changer les comportements et le quotidien...



Rezo Pouce, comment ça marche ?

Rezo Pouce est un dispositif, via une application mobile, qui permet de vous déplacer quand vous voulez et où vous voulez. Pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ni de se demander si un trajet est proposé à l'heure qui vous intéresse. S'inscrire en ligne ou à la mairie, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs toujours partants.

4 bonnes raisons d'utiliser Rezo Pouce :

- 1 Faciliter et simplifier la mobilité
- 2 Préserver l'environnement
- 3 Tisser du lien social
- 4 Désenclaver et désengorger la circulation

Rezo Pouce, comment ça marche ?

L'inscription : Vous pouvez vous inscrire sur le site www.rezopouce.fr, ou auprès de Vincent Gauthier, chargé de mission au Pôle Mobilité Risle Pays d'Auge (02 27 36 88 70 - v.gauthier-polemobilit@rislepaysdauge.org).

Un Rezo Kit pour une maîtrise parfaite : Dès validation de votre inscription, vous recevez par courrier la carte membre Rezo Pouce. Si vous êtes conducteur, vous recevrez également un autocollant à poser sur le pare-brise de votre voiture. Les inscrits sur le web reçoivent un mail avec le Rezo Kit, la fiche mobilité de votre commune qui recense les arrêts sur le pouce proches de chez vous. Les inscrits en mairie reçoivent en main propre le Rezo Kit, une fiche mobilité de la commune et une fiche destination vierge ou personnalisée.

La pratique : Si vous êtes passager, il vous suffira de lancer l'application, de visualiser les conducteurs autour de vous et de vous rendre à un arrêt Rezo Pouce avec votre fiche destination bien visible.

Si vous êtes conducteur, il vous suffira de lancer l'application pour voir si des auto-stoppeurs se rendent au même endroit que vous, ou simplement faire un léger détour par un arrêt Rezo Pouce.

Les arrêts Rezo Pouce à Corneville -sur-Risle

- 1 Arrêt de bus rue du Carillon "au Bocage"
- 2 Parking du stade de foot route de Montfort
- 3 Parking de la mairie



Rédacteur en chef : Jean-Claude Garnaud
Photo et réalisation : Commission communication
Rédaction, mise en pages et impression 700 ex :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture : Aménagement d'une clôture en bord de Risle dans le cadre de la restauration des berges orchestrée par le SIBVR